



**Pour la défense du droit des élèves en situation de handicap de bénéficier d'une scolarisation adaptée  
Pour la défense des structures et établissements spécialisés,  
Contre la dégradation des conditions de travail et pour les revendications des personnels**

Depuis la loi Montchamp, au nom d'une prétendue égalité des chances pour les enfants en situation de handicap, les gouvernements successifs ont entrepris des politiques de remises en cause des structures qui permettent de délivrer aux élèves en situation de handicap ou en grande difficulté un enseignement adapté.

Et comme si cela ne suffisait pas, Avec l'acte 2 de l'Ecole inclusive, le gouvernement prévoit d'aller plus loin dans l'inclusion scolaire systématique en intégrant les établissements médico-sociaux dans les écoles et établissements scolaires et en réduisant les moyens humains. Il prévoit donc d'en finir ni plus ni moins avec les structures spécialisées, les établissements médico-sociaux pour enfants, jetant des milliers d'élèves et de familles dans le désarroi, plaçant tous les salariés en charge de la gestion de l'enfance dans des situations extrêmement compliquées et précaires et faisant craindre le pire pour l'avenir de toutes les structures spécialisées et adaptées.

La fédération de l'enseignement, le syndicat de l'action sociale, des territoriaux de Haute-Loire et le syndicat de l'hôpital Sainte Marie alertent sur les conséquences désastreuses de la politique insupportable d'inclusion scolaire systématique qui :

- nie le handicap et les difficultés des élèves
- aboutira à la fermeture de milliers de postes d'éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs et tous les personnels travaillant dans les structures spécialisées et adaptées
- place tous les personnels des écoles et des établissements (enseignants, AESH, AED, CPE, ATSEM, Chefs d'Établissement, Personnels de cantine et de garderie, ...) dans des situations insupportables (violence, insécurité, culpabilisation, ...)

Aussi, elles n'acceptent pas que ce gouvernement :

- refuse aux élèves en situation de handicap des conditions de scolarisation spécialisée et une prise en charge adaptée à leurs besoins.
- dégrade comme jamais les conditions de travail des personnels et les conditions d'accueil des élèves.
- maintienne les AESH dans la précarité et sous le seuil de pauvreté
- refuse aux AESH et aux AED un statut et un vrai salaire.

**C'est pourquoi, avec l'Union Départementale FO de Haute-Loire, ils décident d'organiser une conférence départementale le Mercredi 8 Novembre à 9h au Puy en Velay dans les locaux de l'Union Départementale pour :**

- dresser le livre noir de l'inclusion scolaire systématique
- exiger le maintien de toutes les structures spécialisées et adaptées et de tous les emplois s'y rattachant.
- exiger le maintien et la création de toutes les places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux
- revendiquer la création à hauteur des besoins de postes d'enseignants spécialisés, d'éducateurs spécialisés, d'animateurs-éducateurs et de personnels de santé.
- un statut et un vrai salaire pour les AESH et les AED, l'abandon des Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé
- le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive.

Cette conférence permettra également de désigner des délégués pour participer à la conférence nationale organisée au siège de la confédération FO à Paris le 17 novembre afin de décider d'une initiative nationale de mobilisation pour faire aboutir ces revendications.

**Les fédérations FO de l'enseignement, le syndicat de l'action sociale, les territoriaux FO et le syndicat FO Sainte Marie appellent tous ceux qui sont concernés par cette situation insupportable (Salariés, Parents, Associations) à participer à la conférence départementale :**

**le Mercredi 8 Novembre à 9h  
1 Avenue Saint Flory, au Puy en Velay  
Dans les locaux de l'Union Départementale FO**